Partenaires

Nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce numéro du BOUGE.

Coordination de la production Louise Moreau Thérèse Sainte-Marie

Rédaction

Suzanne Charland, Martine Groulx, Louise Moreau, Thérèse Sainte-Marie et Micheline Simard

Mise en page Louise Moreau

Traitement des textes Marie-José Roy

Le BOUGE

Volume 11, No 43 Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail du Québec Inc. (CIAFT) 1265, rue Berri, bureau 930 Montréal, Québec H2L 4X4

Tél: (514) 844-0760 Fax: (514) 844-0571

Le **BOUGE**, bulletin de liaison du CIAFT, est publié quatre fois l'an. Le Bouge peut publier vos articles et toutes informations que vous souhaitez faire circuler à travers le réseau des lectrices du Bouge.

Sommaire

3 La réforme des programmes sociaux

5
Femmes et développement régional:
une bonne longueur d'avance
pour la France

8 Portrait: Ginette Busque

10 Bloc-notes du CIAFT

17 Petites-annonces

18 Aide-mémoire Qu'on soit d'accord ou non à ce qu'il y ait une réforme des programmes sociaux, d'aucune facon celle-ci doit se faire

ne taçon celle-ci dolt se faire sur le dos des prestataires et des plus démunis(es). Le fossé s'élargit entre les riches et les pauvres dans notre société. La montée du travail précaire, la persistance d'un sous-emploi massif, l'érosion des mesures sociales représentent quelques-uns des facteurs qui créent des conditions propices à l'appauvrissement d'une grande part de la population.

La crise économique nous amène à vivre présentement des années de transition entre un contrat social qui a été élaboré dans les années trente et un nouveau contrat qui nous est imposé par de nouvelles règles de jeu: les ententes continentales (L'Alena et la CEE), l'endettement canadien, la crise de l'emploi et les nouvelles normes qui définissent le marché mondial. Les conséquences de cette dynamique? L'émergence d'une société où le nombre des inclus est porté à diminuer et les exclus à augmenter. Les femmes y sont d'ailleurs largement sur représentées. Dans un tel contexte les droits et acquis des femmes

AVANT-PROPOS

deviennent donc de plus en plus vulnérables et les prospectives quant à l'évolution de la situation

laissent entrevoir un portrait de plus en plus sombre pour les années à venir. De plus en plus nous voyons nos champs d'intervention se rétrécir. L'érosion de l'engagement de l'État au plan social ainsi que la mise au rancart de la recherche d'une certaine équité sociale créent les conditions propices à l'appauvrissement.

Voilà pourquoi le CIAFT, à l'occasion de l'annonce de la réforme des programmes sociaux canadiens, décidait de débattre de ce fléau qu'est l'appauvrissement qui affecte non seulement un grand nombre de femmes mais hypothèque notre devenir. Le présent numéro du BOUGE vous permettra de mieux saisir l'ampleur et la gravité du phénomène qui risque de nous exclure pour des années de la prospérité à laquelle toute société doit tendre. Le CIAFT croit qu'on peut infléchir la situation présente et c'est pourquoi il en a fait sa priorité.

Micheline Simard, Présidente

RÉFORME DES PROGRAMMES SOCIAUX: Des enjeux cruciaux pour les femmes...

par Thérèse Sainte-Marie

Depuis le printemps dernier, le gouvernement fédéral s'est engagé dans un processus de restructuration drastique du système de sécurité sociale au Canada. A l'agenda gouvernemental, on projette, notamment, de faire une révision complète du régime d'assurance-chômage et du régime d'assistance publique du Canada (RAPC) et de réévaluer les programmes de formation et de développement de l'employabilité de la main-d'oeuvre. Tout ce projet de réforme comporte des enjeux extrêmement importants pour les femmes, dont celui également du financement de leurs regroupements. Nous cernerons ici ceux ayant directement un lien avec les principaux aspects composant la problématique de l'intégration des femmes sur le marché du travail.

Restructuration du régime d'assurancechômage et du régime d'assistance publique du Canada (RAPC)

L'assurance-chômage constitue certainement un des chapitres majeurs de la restructuration du système social organisée par le ministre fédéral du Développement des ressources humaines, Lloyd Axworthy. Un avant-goût de cette réforme a déjà été annoncé en ce qui a trait aux nouvelles réductions relatives à la durée et au taux des prestations. Ces réductions ne sont en fait que la pointe de l'iceberg... En effet, le gouvernement fédéral entend procéder, d'ici les deux prochaines années, à des coupures d'environ 5,5 milliards

de dollars dans l'enveloppe budgétaire de la Caisse de l'assurance-chômage, soit presque l'équivalent du déficit cumulatif de celle-ci.

Pour réussir cette cure spectaculaire d'amaigrissement, quelques scénarios sont actuellement sur la table de travail du gouvernement. Des rumeurs persistantes nous conduisent sur des pistes pour le moins inquiétantes. Le document d'orientation de la phase I du processus de consultation sur la réforme des programmes sociaux nous les présentait sous forme de questions. Retenons particulièrement celles-ci:

Faudrait-il fixer les prestations en fonction du revenu familial ou individuel?

Devrait-on utiliser les fonds du régime pour verser des prestations spéciales?

Le programme d'A-C devrait-il mettre l'accent sur les besoins de ceux qui sont sans travail pendant de longues périodes ou un autre programme devrait-il répondre à ces besoins?

Derrière ces questions se profilent donc des projets qui affecteraient sérieusement les acquis des femmes. Dans le pire des scénarios circulant présentement,. le gouvernement fédéral aurait l'intention de faire dépendre le versement des prestations d'assurance-chômage en fonction du revenu familial et envisagerait l'abolition des prestations spéciales dont celles des congés de maternité. Dans une telle perspective, le gouvernement fédéral s'apprêterait à exiger des femmes qu'elles fassent un recul de plus de trente ans en arrière.

Dans l'éventualité où l'État n'oserait aller jusque là, il n'en demeure pas moins que les récentes modifications de l'assurance-chômage (devant s'appliquer en juillet) consistant à faire varier le taux de prestations en fonction de la charge familiale, constituent un recul de près de vingt ans par rapport à ce que les groupes de femmes avaient obtenu en 1975...

Le projet de réforme de l'assurance-chômage projette également de transférer les chômeuses et chômeurs de longue durée (plus de 26 semaines de prestations) vers les budgets de l'aide sociale. Pour ce faire, le gouvernement envisagerait de fusionner le régime d'assurance-chômage avec le régime d'assistance publique du Canada (RAPC) qui finance en partie les

fonds provinciaux d'aide sociale. Voilà donc, en prime, un empiétement majeur du gouvernement fédéral sur des champs de compétences provinciales. Cela ne sera pas le seul d'ailleurs, car une manoeuvre de même nature est en train de s'opérer sur le dossier de la formation de la main-d'oeuvre.

Ce vaste remue-ménage créerait ainsi trois classes de prestataires que l'on pourrait définir ainsi: les inaptes au travail, les prestataires occasionnel-le-s, et les prestataires chroniques. Des modifications importantes sont donc non seulement à prévoir par rapport au montant des prestations mais également par rapport aux programmes et mesures qui viseront à obliger les prestataires à participer à des programmes communautaires ou des programmes de développement de l'employabilité.

Les groupes sociaux priorisés

Les groupes sociaux particulièrement visés par ce projet de réforme sont ceux qui accusent actuellement les forts taux de chômage: les jeunes, les travailleuses et travailleurs de plus de 45 ans, les membres des minorités visibles. Où sont donc les femmes? A l'intérieur, bien sûr, de ces groupes-cibles que nous venons d'identifier. Ainsi, dans la mise en branle des stratégies liées au développement de l'emploi, les femmes ne constitueraient donc plus un groupe cible distinct

Sans pour autant que nous devrions croire à un projet de démantèlement complet des subventions accordées aux groupes de femmes, il semble que le ministre Axworthy s'interroge sur la structure de la contribution fédérale accordée à ces derniers. Chose certaine, les groupes de femmes subissent déjà depuis quelques années des ponctions annuelles dans leurs subventions, et c'est pas demain la veille que nous obtiendrons une majoration substantielle de celles-ci.

Le processus de consultation ministérielle et l'action du CIAFT

Face à l'ampleur des conséquences que ce projet de réforme aura autant sur les prestations aux individus que sur les programmes de développement de l'employabilité et de formation de la main-d'oeuvre, le conseil d'administration du CIAFT prenait la décision, le 18 avril dernier, d'en faire un dossier prioritaire.

Jusqu'à maintenant, le CIAFT a participé, en collaboration avec le "Groupe des 13" (un regroupement de treize groupes de femmes nationaux) à la première phase de consultation organisée par le ministère du Développement des ressources humaines du Canada dans le cadre d'un comité parlementaire.

Cette première phase de consultation, organisée dans un délai ridiculement trop rapide, se terminait le 25 mars dernier. Pour se préparer, les organisations désirant participer à cette consultation n'avaient qu'un document de 8 pages contenant près de 80 questions. Finalement, comme il n'y avait rien de bien concret en terme d'intentions gouvernementales, l'exercice de cette première consultation consistait surtout à sonder le terrain de part et d'autre...

Pour la seconde phase de consultation, prévue pour...cet été, le ministre déposera son plan d'action au début du mois de mai. Des budgets ont été prévus à cet effet pour favoriser la participation des regroupements d'organismes communautaires. Le CIAFT s'est mis sur les

rangs, avec le Groupe des 13, pour obtenir une subvention qui devrait permettre de réaliser des consultations auprès des différents groupes de femmes au Québec.

Suite à ces consultations, le ministre devrait déposer un projet de loi en septembre prochain. Les premières applications devraient s'opérationnaliser trois mois plus tard, soit à partir de décembre. L'agenda gouvernemental est donc extrêmement rapide, et ce, même si c'est tout le système de sécurité sociale canadien qui est en cause.

Le CIAFT, de concert avec de nombreux acteurs sociaux étant intervenus dans ce large débat, a ouvertement mis en doute la sincérité du gouvernement dans ses démarches de consultation. Toutefois, en dépit du fait que bon nombre de nos recommandations risquent d'être prestement évacuées, il est essentiel de se prononcer haut et fort face à ce projet qui ressemble à rien de moins qu'à un démantèlement des acquis sociaux des trente dernières années.

C'est ce que le CIAFT a l'intention de faire au cours des prochains mois avec, nous l'espérons, le soutien de toutes ses membres.

FEMMES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : Une bonne longueur d'avance pour la France

Par Martine Groulx Résumé par Thérèse Sainte-Marie

Au mois d'octobre 1993, la Société montérégienne de développement (SMD) était sollicitée par l'Association québécoise des organismes de concertation et de développement (AQORCD) et le Secrétariat à la condition féminine pour prendre part à une étude en France portant sur l'acquisition de stratégies et de savoir-faire pour l'intégration des agricultrices aux organismes de concertation de développement régional.

Le comité exécutif choisit alors de confier ce mandat à Martine Groulx, considérant son rôle comme représentante de la condition féminine au conseil d'administration de la SMD (au siège réservé au Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail ou le CIAFT) et ses occupations professionnelles. Elle occupe le poste de directrice au Centre d'Orientation et de Formation pour Femmes en Recherche d'Emploi (COFFRE) depuis cinq ans.

Le CIAFT vous présente quelques extraits de son rapport de mission.

Le projet d'étude en France s'est étalé sur une dizaine de jours, soit du 15 au 24 novembre 1993, et nous avons réalisé toutes les activités prévues au programme.

Pour cette mission, je m'étais jointe à Madame Jocelyne Martel Parisé de la Direction des services aux agricultrices du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

CONTEXTE GÉO-POLITIQUE

L'un des objectifs de la mission était d'identifier des actions entreprises en France qui ont permis aux agricultrices et aux femmes de milieux ruraux de prendre part au développement régional. Pour mieux saisir l'importance de la place des femmes dans le développement régional, nous avons dû, dans un premier temps, nous familiariser avec le concept de la ruralité en France, l'organisation géo-politique et étudier le portrait socio-économique des femmes.

Le gouvernement français, en 1982, adopte une grande réforme de décentralisation. Cette nouvelle politique s'accompagne d'une dotation budgétaire importante qui vise la revitalisation de l'espace rural par l'aménagement des régions et la dynamisation des forces vives au plan économique.

lci, c'est près d'une décennie plus tard, soit en 1991, que le gouvernement du Québec se dote d'une politique en matière de développement régional. Au Québec comme en France les politiques de régionalisation visent la prise en charge du milieu et le foisonnement des activités économiques au coeur même des régions.

FEMMES ET POUVOIRS DÉCISIONNELS

Lors de notre passage en Lot-et-Garonne, nous avons rencontré les représentantes d'une dizaine de groupes féminins pour discuter de la participation des femmes à ces nouveaux modes de gestion. Nous avons abordé les questions suivantes: Les femmes sont-elles présentes sur ces nouvelles structures décisionnelles? Quels sont les obstacles à la participation des femmes à ces structures? Quels rôles les femmes jouent-elles au plan

économique? Quel impact ont les femmes dans leur milieu?

Nous avons rapidement constaté que les femmes sont quasi absentes des lieux de pouvoirs décisionnels. Elles sont exclues des responsabilités politiques et le petit nombre d'entre elles qui réussissent à y obtenir une place demeurent au niveau de conseillère municipale. La situation de la France et du Québec sur cette question est fort comparable.

En 1990, on compte en France 16.3% (source INSEE) de femmes au sein des conseils municipaux des communes de moins de 3,500 habitants et habitantes pour 23.6% dans les communes de plus de 30,000 habitants et habitantes. Selon les données du Conseil du Statut de la Femme, au Québec en 1992, on compte 18.5% de femmes conseillères pour les municipalités de moins de 4,000 habitants et habitantes et 21.7% pour les municipalités de plus de 25,000 habitants et habitantes.

Bien que ce pourcentage soit peu élevé il y a quand même eu amélioration au Québec puisqu'en 1978, on enregistrait un taux de 3% de femmes qui occupaient un poste de conseillère municipale. Rappelons-nous qu'il y a un peu plus de 50 ans, les Québécoises n'avaient pas encore le droit de vote. En France, les femmes ont obtenu ce droit en 1944, soit deux ans après celui des Québécoises.

OBSTACLES À LA PARTICIPATION AUX INSTANCES DÉCISIONNELLES

Lors de notre séjour en France, nous avons rencontré des femmes impliquées dans leur communauté. Toutes nous ont entretenues dumême sujet, soit de la question de la conciliation de leurs différents rôles. Nous avons observé que celles qui pouvaient compter sur l'appui de leurs proches réussissaient mieux dans leurs activités hors du foyer. Elles ont établi des fonctionnements pour amener une meilleure répartition des tâches domestiques et augmenter leur disponibilité pour agir dans la communauté.

Nous avons aussi observé qu'indépendamment de leur implication sociale ou communautaire, les femmes sont de plus en plus nombreuses à rechercher un statut social reconnu. Dans le cas des femmes en agriculture par exemple, celles que nous avons rencontrées, ont pour la plupart changé leur statut légal de "conjointe" pour celle de femme "active agricole". C'est pour elle une façon de faire reconnaître la valeur de leur travail dans l'entreprise.

Par contre, même si elles ont depuis quelques années l'opportunité de devenir partenaire associée dans l'entreprise agricole, notamment par l'accès à un financement, une minorité de femmes a finalement opté pour un statut égalitaire à leur conjoint même si elles sont actives sur l'exploitation agricole. Les mentalités sont bien ancrées et les femmes ont de la difficulté à se percevoir ou à être perçue comme des chefs d'entreprise.

ACTIONS POUR FAVORISER LA PARTICIPATION DES FEMMES

En France, la question de la participation des femmes au développement économique retient plus l'attention qu'au Québec. Nous avons eu l'occasion de pouvoir nous déplacer en région pour connaître différentes initiatives dans le domaine. En fonction des objectifs de notre mission, nous avons été guidées surtout vers celles qui ont le plus touchée les femmes en agriculture.

Même si les femmes en agriculture les utilisent moins parce qu'elles sont déjà impliquées dans une entreprise, il existe en France des programmes et mesures qui favorisent l'insertion à l'emploi des femmes. Ces programmes jouent un rôle déterminant pour celles qui ont de la difficulté à intégrer le marché du travaul. Les associations RETRAVAILLER sont des organismes qui, en France, oeuvrent en ce sens. Au Québec, les programmes de réinsertion à l'emploi pour les femmes existent déjà depuis plus d'une dizaine d'années. Le nombre de ces programmes se situe présentement autour d'une vingtaine. Ces organismes jouissent d'une excellente réputation quant à leurs résultats dans l'intégration à l'emploi des femmes, avec un taux de réussite gravitant pour la plupart, autour de 80%. Ces organismes sont aussi des intervenants socio-économiques très impliqués dans leur milieu.

Nous avons aussi identifié l'existence de programmes spécifiques à l'accompagnement des femmes pour la création d'entreprises (emprunt garanti à 60% par exemple). En Lotet-Garonne, selon des informations provenant des Centres d'Information sur les Droits des Femmes (CIDF), cette intervention aurait permis depuis quatre ans la création de 70 emplois salariés. Les résultats se sont avérés très positifs et les échecs plutôt rares.

Trois autres initiatives ont particulièrement retenus notre attention lors de notre séjour en France: "Les 200 heures actives agricoles", l'Association Plurielles et le Programme NOW.

"Les 200 heures actives agricoles"

Le programme "Les 200 heures actives agricoles" a contribué de façon significative à la formation et à l'éducation des agricultrices. Les agricultrices fixant elles-mêmes le contenu de leur formation, les sujets de formation ont bien changé au cours des ans. Aujourd'hui, les agricultrices cherchent par cette formation à s'outiller pour une plus grande implication dans l'entreprise agricole. Elles ont désormais une approche plus complète de l'exploitation et elles sont de plus en plus impliquées dans les décisions relatives à la gestion de l'entreprise.

L'Association Plurielles

L'Association Plurielles exerce une forme d'intervention sociale qui, par le biais des arts, sert à favoriser l'implication des femmes dans leur milieu. L'Association organise, entre autres, chaque année depuis 1988 un festival de création théâtrale. Des expositions photos, des présentations de films vidéo dans les zones rurales sont organisées. Ces manifestations culturelles donnent naissance à des rassemblements auxquels prennent part l'ensemble des membres d'une communauté. Nous avons pu constater que la formule produit ses effets puisque les participants et participantes ont par la suite davantage tendance à s'impliquer activement dans le développement de projets qui stimulent le développement économique de leur région.

Le Programme NOW

Now est né dans le cadre de la réforme des Fonds structurels de la Communauté Européenne réunissant 12 états membres: la France, l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni. NOW est un acronyme pour les mots anglais "New Opportunities for Women" et il signifie "MAINTENANT". Cette signification fait appel à l'urgence d'intervenir afin d'intégrer la créativité, les attentes et l'énergie des femmes dans le monde du travail et de l'entreprise.

Plus spécifiquement, NOW vise à promouvoir le principe d'égalité dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle dans le but d'éviter l'aggravation des situations d'exclusion des femmes du marché du travail et de la précarité des emplois qu'elles occupent. NOW vise à qualifier les femmes aux nouveaux défis économiques qui s'imposent tout en tenant compte de la conciliation de la vie professionnelle et familiale. Le programme vise trois mesures en particulier: 1) la création de petites entreprises et coopératives gérées par des femmes, 2) la mise sur pied de ressources visant l'orientation et le conseil à l'intégration professionnelle, 3) la création de mesures complémentaires et d'assistance technique allant du développement de ressources en service de garde des enfants jusqu'à l'aide à la préparation de projets, au suivi et l'évaluation des actions.

RECOMMANDATIONS

Il est souhaité que cette mission puisse contribuer à une prise de conscience sur l'importance de la participation des femmes au développement régional. Notre mission en France nous a permis de bien mesurer le degré d'importance de la question et nous revenons

avec le sentiment qu'au Québec, il y a urgence d'agir dans le domaine.

À l'heure où la crise économique sévit, avonsnous les moyens dans nos stratégies d'intervention, d'ignorer la réalité d'une moitié de la population et par le fait même de nous priver du plein potentiel des femmes? Est-il acceptable que dans une société moderne comme la nôtre les femmes subissent encore des situations d'inéquité sur le marché du travail?

Dans plusieurs domaines la société québécoise a été avant-gardiste concernant l'avancement de la condition féminine. Cependant, sur la question de l'entrée de jeu des femmes sur la scène du développement économique, les pays d'Europe ont pris une longueur d'avance sur le Québec. Actuellement au Québec se sont surtout les organismes féminins qui se préoccupent de la question. Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) du Québec et ses groupesmembres, le Conseil du Statut de la Femme et le Secrétariat à la condition féminine prêchent pour la participation des femmes au processus de développement régional. Il serait souhaitable que la majorité des intervenants socio-économiques soit préoccupée par l'absence des femmes aux instances de développement régional et que des actions soient engagées dans toutes les régions du Québec pour remédier à cette situation.

PORTRAIT: Ginette Busque

par Louise Moreau

Bien connue dans le secteur de la condition féminine où elle oeuvre déjà depuis plusieurs années Ginette Busque s'est jointe au conseil d'administration du CIAFT à l'automne dernier où elle siège à titre de secrétaire trésorière. Elle occupe actuellement le poste de coordonnatrice du projet TEC (Tout pour l'emploi et la carrière) au YWCA de Montréal. Ce projet vise essentiellement le développement de services intégrés d'aide à l'emploi et facilite l'échange des expertises déjà en place dans les associations YWCA.

Très concernée par la situation des femmes, elle développe une expertise en matière de condition féminine en oeuvrant dans divers milieux de travail incluant le para gouvernemental et les groupes de pression ainsi que dans les domaines de l'insertion en emploi, de la recherche et des communications Licenciée en droit de l'Université Laval à Québec, c'est en 1978, pour le YWCA de Montréal, qu'elle commence à militer pour la cause des femmes. Son premier dossier: le sexisme dans la publicité.

«Le YWCA était le premier groupe à faire une recherche sur cette question. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Conseil du Statut de la femme qui a été très actif dans ce dossier pendant plusieurs années. Le CSF avait entre autre créé un comité sur la publicité non-sexiste où siégeait l'ensemble des personnes intéressées par la question, soit notamment la Commission des droits de la personne, l'Association des consommateurs, un représentant des publicitaires. Moi j'y siégeais à titre de représentante des groupes de femmes.»

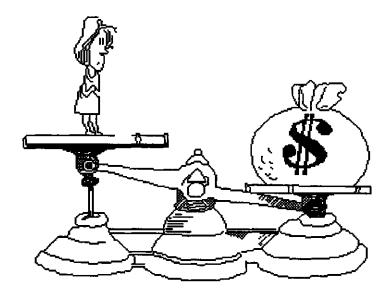
Cette implication, Ginette Busque la considère comme l'élément déclencheur. Elle représente ensuite le YWCA à la Fédération des Femmes du Québec. Elle y travaille notamment sur les dossiers de la réforme du régime de rentes et la pornographie. Parallèlement, à titre de coordonnatrice provinciale du projet Nouveau Départ, elle est plongée dans toute la problématique des femmes et leur réintégration sur le marché du travail.

Elle occupe notamment au fil des ans les postes de vice-présidente et présidente de la Fédération des Femmes du Québec et vice-présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation des femmes. En 1988, elle participe à titre de chercheure principale au projet de recherche «Question de compétences», un projet conjoint de L'ICEA, COFFRE et Relais-Femmes avant pour but de développer un outil d'évaluation des compétences acquises dans le cadre du travail au foyer ou du travail bénévole et transférables en emploi rémunéré. Elle est également l'auteure de plusieurs publications notamment sur le pouvoir municipal, la pornographie, la publicité et le sexisme et la place des femmes en agriculture et de plusieurs mémoires notamment sur l'accord du Lac Meech, le partage des biens familiaux, la politique familiale du Québec, la prostitution et la pornographie.

Soucieuse de l'amélioration de la condition sociale et économique des femmes, Ginette Busque siège également entre 1978 et 1984, d'abord à titre d'administratrice, puis de viceprésidente au conseil d'administration du YWCA. A titre de représentante du milieu socioéconomique, elle siège également au conseil d'administration de la Régie des rentes du Québec en 1985-86. Outre ces implications, ses engagements sociaux l'amènent à participer au comité de parrainage du Forum pour l'emploi tenu au Palais des congrès à l'automne 1989.

La question de l'emploi et la situation économique des femmes demeurent à son avis les principaux enjeux liés à la condition féminine:

«Collectivement les femmes sont encore très en deçà de la situation des hommes. Bien que sur le plan individuel certaines femmes aient fait des pas extraordinaires et qu'il y ait maintenant beaucoup plus de femmes partout, très peu de femmes sont à la tête des entreprises, très peu de femmes occupent certains métiers et il y a encore chez les femmes une participation au marché du travail qui est relativement précaire, instable. Les conditions de travail pour beaucoup de femmes sont extrêmement difficiles. C'est vrai chez-nous et c'est vrai ailleurs. Je trouve que c'est un problème que l'on doit regarder d'une façon mondiale. Je ne sais pas quelle est la portion de la richesse qui est détenue par les femmes au Québec mais dans le monde elle représente environ 4%. C'est dramatique.»



Selon Ginette Busque, l'égalité passe d'une part par l'accès des femmes à tous les métiers et d'autre part par la révision de la valeur économique du travail traditionnellement accompli par les femmes. «Dans les pays nordiques les femmes ont fait des bonds extraordinaires. Bien qu'ils nous aient longtemps servi de modèles, ces pays ont encore beaucoup de travail à faire pour que les femmes soient présentes dans tous les métiers. En Suède par exemple, le taux de participation des femmes au marché du travail est très élevé et représente environ 84%. Cependant, très peu de femmes encore oeuvrent dans les métiers non-traditionnels. L'accessibilité des femmes à tous les métiers nécessite une invitation aux hommes à être présents dans des métiers qui actuellement ne les attirent pas parce qu'ils ne sont pas payants. La question nécessite donc une révision de la valeur économique du travail traditionnellement accompli par les femmes »

La forme de discrimination systémique la plus perverse que l'on puisse imaginer selon Ginette Busque c'est que les métiers dans lesquels les femmes sont concentrées sont ceux qui ont toujours été le moins bien payés. «Pourquoi le travail domestique n'a-t-il jamais eu de valeur? Pourquoi ce travail n'a-t-il jamais été même calculé dans notre produit national brut? Et bien parce qu'on ne voit pas de valeur économique à ce travail là. C'est extrêmement pernicieux et par hasard c'est le travail qui est accompli par les femmes. Le travail accompli par les femmes est mal apprécié sur le plan économique. C'est donc une situation très complexe.»

Sur le malaise qui règne actuellement chez les jeunes femmes autour de l'étiquette féministe, Ginette Busque se dit très tolérante puisqu'elle pense qu'en général les jeunes sont portés à contester les étiquettes. «Contester les étiquettes qui sont très collées à d'autres générations fait partie du processus de devenir

autonome. Sur le plan du système de pensée les jeunes femmes sont très proches de nous. Fondamentalement elles reconnaissent que les femmes doivent être autonomes et doivent vivre selon leurs propres choix, ce qui en soi est féministe.»

Bien gu'elle fasse confiance aux femmes pour endosser une pensée féministe, elle considère toutefois que la mobilisation c'est autre chose. «La mobilisation risque effectivement d'être un problème à moins qu'il n'arrive de très gros coups qui nous forcent à nous serrer fortement les coudes. Il est difficile de mobiliser des femmes qui sont sur le marché du travail, qui ont une famille, qui ont plein de responsabilités. Cette question pose d'ailleurs tout le problème de la survie des groupes de femmes. De quelles façon pourront-ils survivre? Survivront-ils uniquement s'ils s'organisent comme des petites entreprises privées avec du personnel rémunéré permanent. Les groupes de femmes ont énormément changé depuis 10 et 15 ans. Ils fonctionnaient beaucoup plus sur le bénévolat il y a quelques années. C'est rarissime maintenant les bénévoles.»

Quant au CIAFT, Ginette Busque croit qu'il est au coeur des problématiques actuelles. Les questions d'équité salariale et d'accès à l'égalité sont extrêmement importantes pour mieux situer les femmes sur le plan économique. «Si le CIAFT s'occupe de la situation des femmes sur le marché du travail, c'est parce que c'est le principal moyen pour les femmes d'atteindre une meilleure situation économique, une meilleure autonomie financière. Il faut que les femmes sortent du cycle de pauvreté et jouent pleinement leur rôle sur le plan économique.»

BLOC-NOTES

LE FORUM DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

La gravité de la récession actuelle, les répercussions majeures de la restructuration économique sur l'emploi et la volonté manifeste de nos gouvernements de couper davantage dans nos programmes sociaux et nos services publics ont incité les organisations syndicales, populaires et communautaires du Québec à organiser ensemble un forum national de solidarité. Le forum a eu lieu le 12 mars dernier

et a réuni plusieurs représentantes et représentants des forces sociales du Québec. Il a permis de démontrer la volonté et la nécessité de développer davantage de solidarité entre les différents réseaux. Un des moments forts de la rencontre fût notamment l'allocution de Madame Françoise David, directrice de L'R des Centres de Femmes et Vice-Présidente de la FFQ prononcée lors de la clôture de l'événement. Nous vous le présentons:

LES CHAMPIONNES!

Elles sont les championnes du travail à temps partiel, occasionnel, sur appel...

Médaillées d'or de la course contre la montre de 7 heures le matin à 10 heures du soir;

En attente du trophée Méritas pour faire preuve d'une patience infinie devant le Boss à contenter, le souper à préparer et la pension alimentaire qui se fait attendre.

Elles nagent non pas dans l'abondance mais dans une pauvreté scandaleuse d'autant plus qu'on les a enjoint de faire des enfants puisque, paraît-il la nation en a tant besoin!

Elles excellent pourtant à l'école, tellement que certains commencent à se demander s'il n'y a pas trop de filles dans les universités... (Voir La Presse, mardi 8 mars)

Mais qu'est-ce qu'elles veulent donc, toutes ces femmes et ces féministes qui, on l'a dit cette semaine, cherchent partenaires pour changer le monde?

Eh bien, des partenaires, justement.

Devant la pauvreté qui les accable, les responsabilités qui les épuisent, la violence que trop d'entre elles subissent, les femmes demandent, demandent vraiment un effort particulier de la part des hommes et des institutions où ils sont majoritaires pour que ces problèmes majeurs trouvent enfin leurs solutions. Il y a urgence!

Nous avons beaucoup interpellé nos dirigeants aujourd'hui et nous avons raison de le faire. Les gouvernements que nous avons élus, après tout, doivent tenir compte de nos voix lorsqu'ils prennent des décisions. Si je reviens aux revendications des femmes, il est certain que plusieurs décisions relèvent des instances politiques:

- Des emplois à temps plein dans l'industrie et le commerce mais aussi dans les services publics et communautaires;
- Un réseau national de garderies;
- Un service de perception automatique des pensions alimentaires;
- Un financement adéquat des ressources communautaires qui viennent en aide aux femmes pauvres, isolées ou victimes de violence;
- Une loi sur l'équité salariale;
- La hausse du salaire minimum et des chèques d'aide sociale.

Ça fait bien des années, maintenant, que les femmes réclament ces mesures, assez souvent avec l'appui des syndicats et de d'autres groupes communautaires ou religieux. Il faut que ça aboutisse car, oui, il y a urgence.

Nous ne devons plus tolérer les images de femmes battues et humiliées ni la charité aux enfants pauvres plutôt que la justice; pas plus que les sarcasmes adressés aux féministes trop fines ou pas assez, trop jeunes ou trop vieilles, jamais sexy, toujours sérieuses, qui en veulent trop et provoquent paraît-il, la déroute des sexes. Avec humour (pourquoi pas?), avec détermination, avec le sentiment qu'il serait bon de vivre en paix, hommes et femmes peuvent travailler ensemble pour changer le monde. Mais ne nous y trompons pas: changer le monde impliquera plus que la lutte pour l'obtention de revendications traditionnelles. Cela exigera de nous tous et de nous toutes un réexamen de nos valeurs, de nos rapports sociaux, de nos pratiques syndicales et populaires. Nous aurons l'obligation de mettre sur la table toutes les questions, pas seulement les questions économiques. La dignité s'obtient par le travail ou par d'autres contributions à la vie sociale, mais aussi par des rapports humains empreints d'égalité et de respect.

Plusieurs groupes de femmes sont venus ici aujourd'hui partager leur vision du monde avec des représentantes et représentants de d'autres milieux. Ils espèrent que cette journée accouchera d'un mouvement porteur d'un message social qui défie le statu quo. Fini la déprime, bonjour les idées audacieuses et mobilisantes.

Avons-nous des partenaires dans la salle qui ont envie, avec nous de changer le monde ?

Françoise David 12 mars 1994

LAURÉATES ET LAURÉATS DU CONCOURS LES MÉTIERS D'AVENIR: Vous connaissez?

A l'occasion de la journée internationale des femmes, le CIAFT, en collaboration avec le ministère de l'Éducation du Québec, a procédé à la remise des prix du Concours «Les métiers d'avenir: vous connaissez?». La cérémonie a lieu à Québec et les prix ont été remis par le ministre de l'Éducation, monsieur Jacques Chagnon, Christiane Tessier directrice du Centre Étape de Québec et membre du conseil d'administration était présente afin d'y représenter le CIAFT.

Trois élèves sélectionnés par le Jury du Ministère parmi les dix-huit lauréats retenus par chaque direction régionale du ministère de l'Éducation se sont vus attribués des grands prix d'une valeur de 1 000 \$, 750 \$ et 500 \$. Il s'agit de Annick Corcoran de la région de Québec, Enrick Tremblay du Saguenay et Eric Bédard de la Montérégie. Vingt-deux bourses de 200 \$ ont également été remises aux gagnants de chacune des régions. Mentionnons la participation de Lyse Leduc, directrice du CIAFT, à titre de membre du Jury du Ministère.

Rappelons que le Concours «Les métiers d'avenir: vous connaissez?» s'adressait aux filles et aux garçons du 3e et 4e secondaires de toutes les régions du Québec. Il avait pour but d'inciter les jeunes à prendre conscience des réalités du monde du travail et notamment de la présence et de l'apport des femmes dans des milieux traditionnellement masculins ainsi qu'à les familiariser avec la diversité des emplois disponibles.

Il s'agissait de réaliser une entrevue auprès d'une femme occupant un métier où l'on retrouve moins de 33 p. 100 de femmes. Le métier retenu devait, par ailleurs, exiger une formation professionnelle, une formation collégiale. Tous les

emplois exigeant un diplôme universitaire étaient exclus.

Mentionnons qu'avant d'être un concours, «Les métiers d'avenir: vous connaissez?». c'est d'abord et avant tout un ouvrage d'orientation et un quide avant comme objectif d'informer les filles du secondaire, particulièrement celles du 3e secondaire, sur des métiers qui sont pour la plupart, peu ou pas connus des femmes. La pochette contient quarante portraits de femmes exerçant des métiers traditionnellement masculins. Les témoignages de chacune de ces travailleuses avant explorées de nouveaux espaces professionnels sont accompagnés de divers renseignements sur la profession, tels la formation, le salaire, les conditions de travail, etc.

Nous vous présentons les textes des récipiendaires des trois grands prix.

1er Prix par Annick Corcoran

POMPIÈRE, UN MÉTIER HAUT EN COULEUR

De nos jours, de plus en plus de femmes pratiquent des métiers non traditionnels. C'est le cas d'Annie Boucher qui exerce le métier de pompière. En plus de servir l'aéroport de l'Ancienne-Lorette en tant que pompière, elle dirige le service d'incendie de Saint-Nicolas.

Pour Annie Boucher, exercer ce métier, c'est une affaire de famille. Son père est pompier depuis 35 ans. Durant sa jeunesse, Annie l'accompagnait fréquemment sur les lieux de son travail. C'est par défi, au départ, qu'elle décide de se lancer sur les traces de son père. Mais au fur et à mesure qu'elle avance dans ses études, elle y prend goût et les poursuit avec passion.

C'est un métier qui demande une bonne condition physique. Avant d'être reçus officiellement pompier ou pompière, les candidats sont soumis à plusieurs tests qui mesurent leur forme physique. Dans la pratique de ce métier, les conditions de travail sont difficiles et dangereuses. Ils peuvent être appelés à intervenir durant l'été sous une chaleur intense ou durant l'hiver à -30°C.

Contrairement aux athlètes, les pompiers ne peuvent faire un réchauffement lorsqu'ils quittent la caserne pour une urgence. Ils doivent débuter leur travail dès leur arrivée sur les lieux. Lorsqu'Annie Boucher a effectué sa formation, celle-ci différait un peu de celle exigée aujourd'hui. Maintenant, il faut suivre le programme en Prévention des incendies qui mène à un diplôme d'études professionnelles (DEP). On doit également s'inscrire au programme d'Intervention en cas d'incendie (ASP). Ces deux blocs d'études comprennent aussi plusieurs cours complémentaires.

Malheureusement, il y a encore beaucoup de préjugés contre les femmes qui occupent des métiers non traditionnels. Mais Annie Boucher a fait preuve de courage, de détermination et de persévérance. Ces trois traits de caractère sont primordiaux pour la réussite d'Annie. Malgré les apparences, ce métier exercé par les femmes est plus exigeant moralement que physiquement. Vivre avec quatre ou cinq gars en caserne demande une bonne force de caractère.

Grâce à cette entrevue, j'ai pu constater tous les efforts qu'une femme peut mettre pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. Annie est un exemple vivant d'une femme qui s'est démarquée. Je l'admire car toutes les épreuves et les embûches qu'elle a rencontrées, elle les a surmontées avec courage et persévérance.



LYNE LACHARITÉ: MÉCANICIEN ... AU FÉMININ!

Comment le pain peut-il griller dans le grille-pain? Comment l'aspirateur peut-il attirer la poussière? Durant son enfance, Lyne Lacharité s'est souvent attardée à ces questions. Elle voulait à tout prix comprendre le fonctionnement de tous les appareils inimaginables. Elle ne se doutait pas encore que s'éveillait en elle une passion qui la suivrait toute sa vie.

Lyne décida, après avoir tenté d'obtenir un D.E.P. en coiffure et esthétique, de se trouver un emploi qui répondrait mieux à ses valeurs personnelles. Elle s'en dénicha un comme opératrice de machineries. Néanmoins, ce travail ne comblait pas entièrement ses ambitions. Elle ne voulait pas seulement faire fonctionner une machine, elle voulait la comprendre et l'entretenir elle-même. Elle entreprit, à 19 ans, de combler les lacunes qui la hantaient et s'inscrivit à des cours du soir pour obtenir un D.E.P. de 1800 heures et par la suite une attestation d'études collégiales en mécanique industrielle. Cette décision n'allait pas lui donner la vie facile. Comme elle était la seule de la gent féminine dans tous ses cours, elle dut s'imposer à maintes reprises en tant que femme afin de prouver que sa compétence équivalait à celle d'un homme. Elle travailla avec ardeur, acharnement et sans relâche pendant huit ans. Mais ses efforts furent récompensés et, en 1989, elle obtint son D.E.C..

Quelques mois plus tard, elle devint la première mécanicienne dans la compagnie qui l'employait. Elle devait veiller au bon fonctionnement et à l'entretien de la machinerie comme elle avait toujours souhaité faire. Cependant, elle dut constamment se surpasser afin qu'on la traite au même titre que ses confrères masculins. Il lui fallut aussi affronter le sexisme de quelques rares travailleurs. Mais la passion d'un métier surpasse grandement ces petits inconvénients et, petit à petit, elle réussit à se tailler une place de choix au sein de cette compagnie.

Aujourd'hui, Lyne Lacharité vit pleinement ses 31 ans dans le métier qu'elle a toujours souhaité exercer. Elle s'y sent parfaitement à l'aise et jouit d'un salaire et de conditions de travail qui font l'envie de plusieurs.

VOUS! futures femmes de métiers non traditionnels, continuez de vous affirmer dans cette société encore trop masculine. Vous avez tout ce qu'il faut pour améliorer le monde que vous léguerez à vos enfants.



LES MÉTIERS D'AVENIR Vous connaissez ?

"Allez les gars, au boulot!" Voilà une phrase que Jeanne Lavoie, contremaître à l'Embellissement chez Alcan, dit régulièrement aux douze hommes qui sont sous ses ordres. À noter que Jeanne Lavoie est l'une des seules femmes contremaîtres (si ce n'est la seule) chez Alcan dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Bien au contraire de ce qu'on pourrait penser, cette femme de défis est très féminine et très attentionnée. Ce n'est pas grâce à son diplôme d'études secondaires mais bien à son dynamisme, son implication sociale et son expérience de vie que Jeanne Lavoie peut maintenant jouir d'un tel poste. Cette femme qui n'a pas froid aux yeux a décroché son premier emploi chez Alcan en novembre 1979 à titre de secrétaire de direction; elle fut ensuite promue adjointe administrative, puis conseillère en communication organisationnelle. Il y a trois ans, elle décidait de passer de la théorie à la pratique, comme elle se plaît à le dire, et acceptait le poste de contremaître au service de l'Embellissement.

Sa journée de travail est bien remplie: premièrement, elle doit planifier les travaux à effectuer par son équipe pendant la journée, aller sur le terrain afin de contrôler la qualité et l'aspect sécuritaire des tâches exécutées. Elle doit également gérer le budget de son service, faire les achats nécessaires, rencontrer les clients pour établir des contrats de service et vérifier leur satisfaction, organiser et animer des réunions avec ses employés (exclusivement des hommes), inspecter ses secteurs d'opération et ses équipements (camions, tondeuses, tracteurs, etc.) et surtout s'assurer que le climat de travail entre et avec les employés soit bon.

Jeanne Lavoie, contremaître chez Alcan et Manon Rhéaume, gardienne de but d'une équipe professionnelle, deux exemples parfaits de l'évolution des rôles de la femme au sein de la société: de la cuisine et du ménage aux sports et aux métiers habituellement réservés aux hommes!

De quoi faire réfléchir les hommes, non? De quoi faire réfléchir aussi les femmes sur les possibilités qui s'offrent à elles si elles veulent foncer et relever le défi!

LE CIAFT INVITÉ A PARTICIPER AU CONGRÈS DU WITT

Le CIAFT a été invité à présenter son outil «Les métiers d'avenir: vous connaissez?» dans le cadre du congrès national du WITT qui se déroulera à Halifax en Nouvelle-Écosse du 10 au 14 juin prochain sous le thème: Bâtir des liens - Bâtir un partenariat.

Comment inciter les jeunes filles à diversifier leurs choix

professionnels?. Thérèse Sainte-Marie, adjointe à la direction du CIAFT, tentera d'y répondre en animant un atelier dans le cadre duquel elle présentera cet outil qui offre différents modèles de femmes avant choisi de sortir des ghettos d'emplois féminins. Bien que le guide «Les métiers d'avenir: vous connaissez?» ait été concu pour les jeunes filles du 3jème secondaire, des possibilités d'adaptation auprès de femmes adultes seront explorées. Le guide sera

présenté en introduisant les objectifs ayant conduit à sa conception. Les critères de sélection des métiers retenus, la structure pédagogique choisie et la participation des entreprises à ce projet seront présentés.

Le réseau national WITT est un organisme à caractère éducatif dont le principal mandat est de défendre, promouvoir et soutenir les droits des femmes en matière d'emploi. Son intervention se situe au niveau du recrutement, de la formation et de l'embauche de femmes dans les métiers, les technologies, l'exploitation industrielle et le travail de col bleu. Le WITT atteint ses objectifs en travaillant avec les travailleuses non traditionnelles, le patronat, les syndicats, les éducateurs, les conseils sectoriels et les gouvernements.

Le congrès national WITT est le seul forum organisé spécifiquement pour les femmes de métiers. technologues et cols bleus du Canada. L'événement leur permettra de mettre en commun leurs préoccupations, en plus de leur donner l'occasion de rencontrer d'autres femmes occupant des postes ou travaillant dans des secteurs semblables aux leurs. Il permettra de discuter des moyens pour travailler en concertation et de définir les lianes directrices des programmes, politiques et projets des organismes concernés par l'intégration des femmes dans les secteurs des technologies et métiers.

BEIJING 1995 -4e CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES FEMMES

Beijing accueillera la 4e conférence mondiale sur les femmes en septembre 1995. Parallèlement à cet événement se tiendra le Forum des ONG (organisations non-gouvernementales) qui réunira des milliers de femmes qui partageront leurs expériences, stratégies et actions ayant eu un impact positif sur leurs vies. Alors que la Conférence est une réunion officielle des Nations Unies régie par des règles de

procédure strictes, le Forum des ONG consiste en une série d'ateliers, de projections de films, d'exposition et de possibilités accrues d'échange. La conférence officielle se tiendra du 4 au 19 septembre 1995 et le Forum des ONG du 30 août au 8 septembre 1995.

Les représentant-e-s des divers gouvernements se réuniront aussi pour faire le point sur les progrès réalisés depuis la conférence de Naīrobi et se concentrer sur la meilleure façon d'accélérer la marche des femmes vers l'égalité.

Beijing 1995 fera le bilan des 20 ans d'action des femmes. Depuis la conférence de Mexico en 1975 pour l'année internationale de la femme, en passant par la conférence mondiale de Copenhague en 1980, celle de Naïrobi en 1985, les femmes ont développé des stratégies pour améliorer leurs conditions de vie.

A Naīrobi, les gouvernements se sont mis d'accord pour travailler à l'élimination de l'inégalité sociale des femmes dans toutes les sphères d'activité en mettant l'emphase sur les stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme jusqu'à l'an 2000 (SPA). A Beijing, les gouvernements se mettront d'accord pour accélérer la marche vers l'égalité. Le plan d'action est en train d'être élaboré par les Nations Unis.

Afin de se faire entendre et de participer au choix des priorités, les femmes du Canada ont mis sur pied un comité de coordination chargé notamment de coordonner la participation des femmes au processus par le biais d'une large consultation; développer un document de politiques dans lequel les femmes identifieront les questions prioritaires et apporter ces documents à la table de concertation avec le gouvernement pendant la période préparatoire; encourager le développement de positions indépendantes des ONG pour le Forum des ONG et les conférences gouvernementales et participer à l'élaboration des positions gouvernementales; assurer que les perspectives des femmes dans leur diversité soient incluses: recommander un processus de sélection des déléguées bénéficiant de subsides pour aller à Beijing: s'assurer du bon fonctionnement d'un secrétariat dont le personnel sera rémunéré et dont les tâches seront d'assurer la dissémination de l'information sur les préparatifs pour Beijing au Canada et aussi au niveau international.

Pour la région du Québec, les candidatures de Micheline Simard, présidente du CIAFT, à titre de déléguée des groupes régionaux et de Charlotte Thibault, directrice de l'ACPA, à titre de déléguée des groupes nationaux ont été retenues.

CONGRÈS 1994

Le CIAFT s'active fébrilement à la préparation de son congrès annuel. Les dates à retenir sont les 10 et 11 novembre prochains. Le congrès se tiendra à l'hôtel Howard Johnson sur la rue Sherbrooke, au coeur même de Montréal

Cette année les membres du comité organisateur sont

mesdames Louise Cardinal. du ministère de la Sécurité du Revenu; Carole Gingras, directrice de la condition féminine à la F.T.Q.; Rosie Lemieux, agente de formation au C.O.F.F.R.E.; Suzanne Graham du ministère du Développement des Ressources humaines: Farida Gmati, membre du C.A. du CIAFT; Diane Guay, conseillère en orientation chez Option non-traditionnelle et Thérèse Sainte-Marie, adjointe à la direction du CIAFT. Le choix des ateliers n'est pas encore arrêté mais voici, à titre d'exemple, quelques sujets qui retiennent notre attention:

- le partage du temps de travail est-il une solution réelle à la création d'emploi?
- travailler ou rester à la maison?
- faisons-nous des interventions féministes dans notre travail?

Le CIAFT songe à donner une saveur internationale au congrès en discutant de solutions apportées aux problèmes des femmes à l'étranger, notamment en France, et la meilleure façon d'appliquer ces solutions cheznous. Il pourrait être question également de l'impact de la signature de L'ALENA sur les conditions de travail des Québécoises. Le congrès permettra au CIAFT et à ses

|

membres de se pencher sur les façons concrètes d'améliorer la situation des femmes et de leur rendre un peu de pouvoir sur leur vie.

Le congrès annuel du CIAFT est une occasion idéale pour ses membres de se rencontrer et de discuter, dans une atmosphère relaxe, des préoccupations, des problèmes et des solutions touchant ses clientes. Il apportera sûrement beaucoup de réponses à beaucoup de questions.

Alors donc, c'est un rendezvous. N'oubliez pas d'inscrire à votre agenda les 10 et 11 novembre: congrès du CIAFT.

PETITES-ANNONCES

AU BAS DE L'ÉCHELLE

Au noir c'est pas rose! un dossier sur les immigrantes aux prises avec le travail au noir

AU BAS DE L'ÉCHELLE, un organisme populaire d'action et d'information pour les non-syndiqué-e-s, publie un dossier sur les immigrantes aux prises avec le travail au noir: "AU NOIR C'EST PAS ROSE!". Ce dossier pose un regard sur l'aspect social du travail au noir en démontrant comment plusieurs immigrantes se retrouvent isolées de la société et à la merci de l'arbitraire de leur employeur.

Illustré par trois cas de travailleuses au noir immigrantes aux prises avec des problèmes de travail, ce dossier permet de démystifier la croyance selon laquelle les travailleuses au noir n'ont aucun droit. Ce quide s'adresse à toute

personne qui s'intéresse au phénomène du travail au noir ainsi qu'aux droits des travailleuses.

PRIX: 2.50\$ + les frais postaux

SPÉCIAL GRANDE QUANTITÉ:

10 exemplaires et +: 2.00\$ l'unité + les frais

postaux

Pour plus d'information: (514) 270-7878 Du lundi au jeudi, de 13h30 à 17h00, et jusqu'à 20h00 le mardi soir.

Commandes postales: Au bas de l'échelle 6839 A rue Drolet, bureau 305 Montréal, Qué. H2S 2T1

YWCA DE MONTRÉAL

L'alphabétisation pour une meilleure autonomie des femmes vous concerne

Depuis 1992, il existe au YWCA, le «Y» des femmes, un Centre d'alphabétisation destiné aux femmes de 16 ans et plus. La particularité de ce centre consiste à offrir un enseignement personnalisé, spécialement adapté aux besoins de chaque élève qui veut améliorer ses connaissances de la lecture et de l'écriture. Ce service est gratuit.

Le Centre d'alphabétisation du «Y» des femmes a besoin de vous. Vous pouvez prendre une part active à notre centre de deux manières:

- 1. en informant votre clientèle de l'existence de nos programmes mis au point pour améliorer les connaissances de la lecture et de l'écriture;
- 2. en invitant les femmes à devenir tutrices et à contribuer par la suite à l'alphabétisation d'autres femmes;

Nous vous rappelons que le «Y» des femmes est un organisme communautaire qui vise au développement personnel des femmes et au renforcement de leurs rôles économique et social, sans égard à l'âge, l'origine ethnique ou le statut social. Il agit, entre autres, par l'entremise de ses services d'hébergement pour femmes à faibles revenus, par ses groupes d'entraide, par sa clinique juridique, par son programme pour mères adolescentes, par son programme juridique, par son programme de formation à l'emploi ou encore par ses services de counselling en emploi.

Pour obtenir plus de renseignements sur le Centre d'alphabétisation ou pour y référer votre clientèle, communiquez avec nous au 866-9941, poste 278.

Merci de nous aider à sensibiliser celles qui bénéficieront de notre Centre d'alphabétisation.

Nicole Lafond, coordonnatrice

AIDE-MÉMOIRE



RAPPEL AUX MEMBRES INTERVENANTES DU CIAFT

Le 20 avril dernier, nous vous avons fait parvenir un sondage. N'oubliez pas de le remplir et de nous le faire parvenir avant le 6 mai 1994.

Il est important pour nous de connaître vos opinions et de mieux cerner vos besoins.

Votre collaboration est précieuse.